

AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AFR 01/003/2007 (Public)

Bulletin n° : 202

ÉFAI

22 octobre 2007

Sommet Union européenne-Afrique : Amnesty International dément avoir appelé à l'exclusion du Soudan

Amnesty International a démenti ce lundi 22 octobre avoir lancé un appel en faveur de l'exclusion du président soudanais Omar el Béchir du sommet UE-Afrique prévu à Lisbonne en décembre de cette année.

L'information avait été donnée par l'agence de presse portugaise LUSA et l'Agence France Presse (AFP) le 19 octobre.

Amnesty International s'est déclarée favorable au dialogue et a demandé aux dirigeants africains et européens de veiller à ce que les droits humains constituent une part importante des discussions prévues en décembre.

« Quelles que soient les personnalités qui assisteront au sommet UE-Afrique, nous aimerions voir des mesures positives prises en faveur des droits humains à l'issue de cette rencontre ; nous pensons que les droits humains en Afrique et dans les pays de l'UE devraient être au cœur de tout dialogue entre l'Europe et l'Afrique », a déclaré Erwin van der Borgh, directeur du programme Afrique d'Amnesty International.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>

Nom du document : AFR_01_003_2007_ext_fra.doc
Répertoire : \\Condor\archives\A archiver\Publics-Internes
Modèle : D:\Sabine\Nouveaux gabarits NWS\Gabarit NWS public.dot
Titre : Sommet UE-Afrique : AI dément avoir appelé à l'exclusion du Soudan
Sujet :
Auteur : ÉFAI
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 22/10/2007 21:26:00
N° de révision : 10
Dernier enregistr. le : 22/10/2007 22:25:00
Dernier enregistrement par : CHRISTINE THOMAS
Temps total d'édition : 32 Minutes
Dernière impression sur : 23/10/2007 08:31:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 1
Nombre de mots : 217
Nombre de caractères : 1 233